

TOPONYMIE, NORMALISATION ET CULTURE

Par Henri Dorion, Université Laval, Québec

La richesse et l'utilité de la toponymie proviennent de ses deux fonctions fondamentales qui sont, d'une part, de fournir des points de repères convenus pour la localisation des millions de lieux que l'homme a identifiés à la surface du globe et, d'autre part, de consigner, dans un vocabulaire géographique propre, une mémoire collective qui, sans lui, pourrait dans bien des cas être perdue, car l'origine et le sens des noms de lieux sont souvent porteurs d'une information qui n'a pas été consignée ailleurs.

Depuis la nuit des temps, l'homme a eu recours à des mots pour indiquer à ses semblables la localisation de phénomènes ou d'événements au sujet desquels il voulait communiquer quelque information. Dès lors, la toponymie était née. Le vocabulaire qu'il inventait à cette fin se référait à des souvenirs, à une perception, à une description ou une caractéristique des lieux qui, une fois le nom attribué au lieu, se trouvaient comme enchâssés dans le toponyme. C'est ainsi que chaque nom de lieu est porteur d'un message précieux qu'il est important de connaître et de conserver par respect pour le passé et la continuité historique.

Depuis un peu plus d'un siècle, la toponymie a été reconnue comme une science qui a sa propre cohérence bien qu'elle doive s'appuyer sur plusieurs disciplines : géographie, cartographie, histoire, linguistique, politique... Des spécialistes de chacun de ces domaines se sont intéressés à la toponymie et une certaine polarisation des intérêts s'est rapidement manifestée. D'aucuns ont concentré leurs recherches sur la linguistique, l'étymologie, la dialectologie afin de découvrir l'origine et le sens des noms de lieux et le contexte socio-historique dans lequel ils sont nés. D'autres se sont attachés à établir des normes de gestion toponymique pour contribuer à fixer le plus possible l'usage des noms géographiques pour faciliter la fonction première de ce vocabulaire spécifique qui est la localisation et l'orientation.

Pour diverses raisons, dont certaines tiennent au cloisonnement des disciplines, il est arrivé que les deux fonctions fondamentales de la toponymie (localisation et mémoire collective), bien que complémentaires, se retrouvent en position concurrentielle sinon contradictoire. La multiplicité des langues dans lesquelles un même lieu est

nommé, la sédimentation de noms différents et successifs pour un même lieu, l'usage populaire qui en vient souvent à modifier la forme des toponymes, voilà des phénomènes naturels en toponymie mais qui n'en constituent pas moins un important problème auquel ont aujourd'hui à faire face les autorités toponymiques nationales et internationales, placées devant des choix difficiles lorsqu'il s'agit de rendre officielle une forme, et si possible une seule, pour chaque nom de lieu.

Personne ne contestera la nécessité de procéder à une normalisation la plus large possible des millions de noms de lieux qui sertissent la planète. La multiplicité de ces noms constitue déjà un problème en soi, mais la multiplicité des lieux à nommer en est un encore plus grand puisque, dans une aire linguistique donnée, il arrive souvent que le nombre de lieux à nommer dépasse de plusieurs fois le nombre de mots disponibles dans la langue concernée. De ce fait, l'homonymie et la paronymie constituent des problèmes sérieux dans plusieurs pays. La multiplicité des langues constitue aussi un problème dès lors que la mixité linguistique engendre non seulement des toponymies juxtaposées (ce qui, en principe, constituerait plutôt une solution à la multiplicité des lieux), mais aussi des toponymies parallèles ou superposées, ce qui vient doubler le problème de l'homonymie.

Mais un toponyme est rarement insignifiant. Il est toujours porteur d'un message, de nature factuelle ou symbolique, auquel l'évolution de la société de laquelle il est issu peut lui faire perdre son adéquation sinon sa légitimité. Ainsi, des toponymes à forte connotation politique sont susceptibles, un jour, de devoir être remplacés par des noms en meilleure harmonie avec les changements politiques qui affectent les régions concernées. Or, l'on sait que tout changement de nom risque d'engendrer tout un cortège de confusions, d'imprécisions et d'erreurs parfois coûteuses, comme le sont les problèmes liés à l'homonymie, la polysémie, la paronymie et autres phénomènes toponymiques analogues.

Bref, la normalisation toponymique apparaît comme une évidente nécessité, tout particulièrement dans notre monde moderne où la mondialisation de l'information et des communications exige que tous les vocabulaires (et

au premier chef, celui de la toponymie qui se doit d'être étanche et précis) soient les plus univoques possible.

Cette évidente nécessité de simplification ne doit cependant pas masquer l'information riche et complexe que recèlent les noms de lieux car ils constituent un *objet de culture* à plusieurs égards. En fait, la tenue en compte de la dimension culturelle de la toponymie ne doit pas être vue comme une préoccupation susceptible de constituer un problème pour les gestionnaires de la toponymie qui peuvent être tentés de vouloir masquer la complexité inhérente à la toponymie, mais au contraire comme une base, un appui à toute politique visant à consolider le langage toponymique.

En effet, pour que la toponymie soit bien gérée, en respectant toutes les normes d'une saine normalisation, il importe que tous les acteurs, diffuseurs ou utilisateurs de noms de lieux, soient conscients de la valeur culturelle, patrimoniale et identitaire du trésor toponymique et cela, au niveau local, régional et national. Et il est important d'ajouter que le niveau international de la gestion toponymique (qui se manifeste dans les Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et les réunions du Groupe d'Experts des Nations Unies pour les noms géographiques) doit aussi refléter cette prise en compte.

La toponymie, en tant qu'élément du patrimoine culturel, doit constituer une préoccupation de tous les niveaux. Il importe, au premier chef, que la population, grande utilisatrice des noms de lieux, adhère à la reconnaissance de la toponymie comme élément du patrimoine collectif, même si son recours quotidien à la toponymie se fait en général sans référence au sens dont elle est porteuse. Il faut dire qu'on assiste, depuis quelque temps, au développement d'une certaine conscientisation quant à la valeur patrimoniale de la toponymie. Elle s'est manifestée d'abord au niveau des individus, puis des communautés locales. Quant au niveau national, les préoccupations étatiques ont visé surtout le patrimoine matériel, comme le bâti et l'artisanat et ce n'est que tout récemment que les gouvernements de certains pays ont intégré dans leurs politiques la préservation du patrimoine immatériel dont un des plus importants est le patrimoine toponymique.

Ces dernières années, diverses activités et productions ont illustré cet intérêt : publications de dictionnaires toponymiques donnant l'origine des noms géographiques¹, placardage explicatif des

noms de rues², sondages auprès de la population au sujet d'attributions ou de changements toponymiques, installation sur le réseau Internet de modules interactifs sur l'histoire, l'origine et le sens des noms de lieux, services d'information téléphonique sur les questions toponymiques, etc. Il est intéressant de noter que les pays qui ont récemment conquis leur indépendance politique, comme c'est le cas des républiques ex-soviétiques, ont attaché une grande importance à leur toponymie, en revisant les noms géographiques selon les normes de la langue nationale, en publiant des inventaires toponymiques et en consolidant le statut et les structures des autorités toponymiques nationales. Ce phénomène illustre bien que la valorisation de la toponymie est intimement liée à la recherche identitaire. Les importants changements qui ont affecté la nomenclature toponymique des pays issus du mouvement de décolonisation des années 1960 illustrent également ce phénomène.

Une gestion toponymique en même temps soucieuse de normaliser la nomenclature géographique selon les normes couramment admises, dont la plus importante relève du principe de l'univocité (un lieu = un nom), et respectueuse de la dimension culturelle du *trésor toponymique national*, ne va pas sans difficultés. Par exemple, comment évaluer, pour les fins de l'officialisation, la valeur patrimoniale d'un toponyme usuel par rapport à un autre également consacré par l'usage ? Bien sûr, la question est souvent subjective et sujette à appréciations multiples. Marc Richard, de la Commission de toponymie du Québec, a formulé une proposition à ce sujet qui peut servir d'intéressante référence : "*L'ancienneté* du nom de lieu, la *relation significative* entre un nom de lieu et la collectivité qui l'utilise et la *rareté* d'un phénomène toponymique sous-jacent à un nom pourraient constituer les critères de base de l'évaluation de la valeur patrimoniale des toponymes."³

Déjà, plusieurs autorités toponymiques nationales se sont attelées à la tâche de valoriser le caractère patrimonial et identitaire de leur nomenclature géographique, notamment en Europe et en Amérique. Il serait souhaitable que ces réalisations aient un effet d'entraînement pour que tous les pays de la planète participent pleinement au grand dessein, soutenu par l'UNESCO, du respect intégral de la diversité culturelle, en y intégrant la préoccupation toponymique. Pour cela, il sera important que les organismes internationaux consolident leur appui. Les sept Conférences quinquennales tenues depuis 1967 par l'Organisation des Nations Unies sur la

normalisation des noms géographiques, d'abord préoccupées par les questions de pure normalisation, essentiellement pour des fins cartographiques, en sont progressivement venues à intégrer dans leurs préoccupations la recherche de moyens pour assurer la protection de la dimension culturelle des toponymies nationales.

Lors de la cinquième de ces Conférences, tenue à Montréal, un appui important a été formulé aux activités de coopération internationale, autant dans le sens de la valorisation de la valeur patrimoniale des noms de lieux qu'au nom de la nécessaire normalisation. A cette occasion, la résolution no 6 a été adoptée en ces termes :

"La Conférence,
considérant

l'importance des noms géographiques en tant qu'éléments significatifs du patrimoine culturel des nations et les avantages économiques que représente la normalisation des noms géographiques nationaux,

recommande

d'engager les pouvoirs publics à soutenir comme il convient les activités de normalisation et de reconnaître que la normalisation des noms géographiques occupe une place importante dans les programmes de coopération et d'assistance techniques internationales."⁴

D'autres résolutions des Conférences ultérieures⁵ de même que de nombreuses interventions lors des réunions du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques ont souligné l'importance culturelle et historique, souvent en apportant des exemples de réalisations originales visant à promouvoir l'intérêt du public à la chose toponymique. Car, il en va de la toponymie comme des autres secteurs de l'activité gouvernementale : les initiatives connaissent des succès durables dans la mesure où la population s'y intéresse et y participe.

Mais amener la population à s'intéresser à la toponymie n'est pas chose facile car les noms de lieux, à cause précisément de leur omniprésence dans la vie quotidienne, subissent un processus de *désémantisation* qui les relègue au rang d'une simple terminologie locative. Cela dit, il existe bien des moyens pour sensibiliser un large public à la valeur patrimoniale de la toponymie. Il existe d'abord une responsabilité importante au niveau des autorités toponymiques nationales qui doivent assumer le mandat de favoriser l'attribution, à des entités non encore dénommées, de noms évoquant

des éléments significatifs du patrimoine national, comme les personnalités du monde culturel, les œuvres littéraires ou artistiques ou encore les innombrables témoins de la culture matérielle qui se retrouvent dans le paysage.

Une large diffusion de la *toponymie significative* doit prolonger l'activité créatrice de autorités toponymiques mais aussi rendre accessible l'ensemble du trésor toponymique national et la charge de signification et de mémoire dont il est investi. Il est donc important que des ouvrages de prestige méritent d'être publiés, mais aussi des brochures plus modestes de présentation et peu coûteuses. Il est également opportun de solliciter l'accueil par différents médias, presse écrite comme électronique, d'articles, de chroniques, d'entrevues révélant la grande richesse informative des noms de lieux⁶. D'autres publications spécialisées devraient aussi accueillir une information toponymique appropriée, comme le matériel de promotion touristique, les documents scolaires de nature géographique et les sites Internet des autorités locales ou régionales.

L'inscription, sur les plaques d'identification odonymique, d'une notice explicative sur le sens et l'origine des noms de rues constitue également un moyen efficace pour éveiller l'intérêt de citoyens habitués à utiliser les voies urbaines de façon *distraite* si l'on peut dire, c'est-à-dire sans prise de conscience du message mémoriel dont le nom est porteur. Cette pratique, qui donne un sens à la terminologie urbaine, mériterait d'être beaucoup plus largement utilisée.

Une des caractéristiques essentielles de la toponymie, c'est sa dimension identitaire; mais encore faut-il, pour qu'elle prenne tout son sens, qu'une large part de la population en ait conscience. Un moyen efficace pour y parvenir est d'impliquer le public dans les activités de gestion toponymique. Ainsi, des consultations ou des concours publics peuvent être organisés pour légitimer des nouvelles désignations ou des changements toponymiques. Il faut d'ailleurs ajouter que la conscientisation du public à l'importance du patrimoine toponymique est une entreprise de longue haleine qu'il est opportun d'amorcer auprès de la jeune population. Certains pays, comme le Royaume-Uni et le Canada, ont réalisé d'intéressantes expériences de familiarisation avec les réalités toponymiques en milieu scolaire : travaux, exercices, relevés de terrains, concours, jeux. A cet égard, il est intéressant de noter que, depuis quelques années, on a vu apparaître sur le marché des trousseaux de jeux qui réservent une part intéressante à la toponymie. On peut ajouter que l'intérêt que les jeunes portent

souvent à la philatélie les amène à se familiariser avec l'aspect international de la toponymie qui constitue un premier apprentissage vers le respect de la diversité culturelle.

Voilà quelques exemples d'activités susceptibles de susciter, auprès de larges publics, un intérêt pour la toponymie en tant que mémoire collective, dépositaire d'une information qui vient appuyer la conscience identitaire d'un peuple et des communautés qui le constituent. Dédiées à cette tâche autant qu'à une gestion qui tient compte des exigences de standardisation créées par le nouveau contexte technologique, les autorités toponymiques nationales doivent relever le défi de faire du triangle *toponymie-normalisation-culture* un élément important de cohésion et d'harmonisation entre les groupes humains et les territoires qui sont les leurs.

Fort de l'appui des organismes internationaux, chaque pays doté d'une autorité toponymique bien structurée et munie de ressources et de pouvoirs appropriés doit, dans un contexte de préservation et de valorisation de son patrimoine culturel, attacher à la gestion toponymique toute l'importance qu'elle requiert, de façon à ce que les valeurs nationales, régionales et locales de même que la mémoire collective entretenue à ces différents niveaux se reflètent dans la toponymie. A défaut de cela, d'autres intervenants diffuseurs de toponymie, qu'ils soient privés ou publics, occuperont l'espace et imposeront une nomenclature qui ne respecte ni la forme ni la valeur symbolique de la toponymie nationale. Le colonialisme culturel et technologique est aussi pernicieux que le colonialisme politique et le respect des principes fondamentaux de la diversité culturelle passe par la reconnaissance de la valeur culturelle et patrimoniale de la toponymie.

Notes

- 1) Ainsi, on a publié au moins un ouvrage sur le sens et l'origine des noms de lieux pour chacune des dix provinces canadiennes. Le plus élaboré de ces dictionnaires est l'ouvrage publié en 1994 par la Commission de toponymie du Québec, *Noms et lieux du Québec*, un dictionnaire toponymique de 925 pages grand format, comprenant plus 6 000 rubriques, 20 000 toponymes, 500 photos en couleur, 35 cartes. Une version CD-Rom de ce dictionnaire a également été produite.
- 2) Certaines villes, comme Paris, Luxembourg, Québec ont comme politique d'inscrire, sur les plaques odonymiques, quelques mots d'explication sur la commémoration qu'évoque le nom des rues.
- 3) RICHARD, Marc, *Toponymie et patrimoine : problématique et perspectives*. Nations Unies, United Nations Group of Experts on Geographical Names, Eighteenth Session, Genève, Août 1996, Working Paper no 25.
- 4) Nations Unies, Cinquième conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Montréal, 18-31 août 1987, Vol. 1. Rapport de la Conférence.
- 5) Le Comité permanent canadien des noms géographiques a produit un index de toutes les résolutions adoptées par ces conférences : Comité Permanent canadien des noms géographiques, *Résolutions adoptées par les sept conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, : 1967, 1972, 1977, 1982, 1987, 1992, 1998*. Nations Unies, Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, Vingtième session, New York, 17-28 janvier 2000. Information paper no 5 (b).
- 6) Citons l'exemple de la prestigieuse revue géographique du Canada anglais *Canadian Geographic* qui, dans chaque livraison, consacre une page à un sujet toponymique. Au Québec, la revue *Infolangue*, publié par l'Office de la langue française, insère régulièrement une chronique toponymique fournie par la Commission de toponymie. La revue *Municipalité* fait de même.